



# Série d'exercices sur l'escompte et équivalence à intérêts simples

---

## Exercice 1

Un particulier remplace deux effets 15 000 dh échéant le 15 août 1994 et 30 500 dh échéant le 15 décembre 1994 par un effet de 45 931,01 dh échéant le 30 novembre 1994. Quel est le taux annuel d'actualisation ?

## Exercice 2

On remplace le 1/7/1994 X dh échéant le 12/7/1994 par deux effets de 2 040 dh chacun échéant le 05/08/1994 et 04/09/1994. Calculer X, au taux annuel d'intérêt simple de 18%.

## Exercice 3

Un individu souhaite remplacer le 1<sup>er</sup> mai les 3 effets suivants par un effet unique équivalent échéant le 12 juin. Le taux annuel d'intérêt simple est de 11%.

Effet N	1	2	2
Valeurs nominales	5 500	12 000	7 000
Échéances	15 juin	13 août	27 juillet

- Quel est le montant de cet effet unique ?
- Dans les mêmes conditions, calculer l'échéance commune de l'effet unique si son montant s'élevait à 24 600 dh.
- Quelle serait l'échéance moyenne de ces 3 effets ?

## Exercice 4

Un commerçant désire remplacer deux effets

Valeurs nominales	40 000 dh	X dh
Échéances	15 juin	20 juillet

Le 19 mai par effet unique de 65 219,09 dh. Leur échéance commune se situe le 8 juillet.

- a. Calculer la valeur nominale du second effet, si le taux d'escompte simple est de 12,5%
- b. Quelle est l'échéance moyenne de ces 2 effets ?

### Exercice 5

Le 5 mars 1994 vous achetez un fonds de commerce pour 300 000 dh et le vendeur vous demande de régler en 3 versements :

- 50 000 dh immédiatement,
  - 160 000 dh dans 90 jours et le reste dans 6 mois.
- a. Cependant, vous préféreriez payer le montant global en une seule fois. A quelle date devriez-vous régler les 300 000 dh pour que votre proposition et la sienne soit équivalentes ?
  - b. Vous préférez payer en 3 versements égaux de 100 000 dh. Quelle sera l'échéance du 3<sup>ème</sup> effet, si le 1<sup>er</sup> est payable immédiatement et le second dans 2 mois.

Les calculs sont faits à un taux d'escompte de 13%.

### Exercice 6

Un individu détient de son client 2 lettres de change 20 000 dh payable le 15 juillet et 50 000 dh à échéance le 3 août.

Le 15 mai, le créancier, lui propose le paiement suivant 4 versements égaux de 18 000 dh chacun le premier ayant lieu le 22 juin, le 2<sup>ème</sup> le 15 septembre, le 3<sup>ème</sup> le 22 octobre.

Quelle serait l'échéance du 4<sup>ème</sup> versement pour que les 2 modes de paiements soient équivalents, sachant que le taux d'escompte est de 12%.

**FIN**

[www.etude-generale.com](http://www.etude-generale.com)